



PROCES VERBAL  
N°10/CNCMP/2016  
DU 09/03

L'an deux mille seize et le mercredi NEUF MARS à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

**Etaient présents:**

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Mint Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**Etait absent**

- Mohamed Abdellahi Ould Zeine, membre du CP

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA DPEF**

1°/-*Examen* du DAOI relatif à la conception et à la mise en place d'un système de gestion de l'éducation (SIGE) au profit des acteurs de l'éducation Nationale, *réf lettre n°017/CPMP/DPEF* reçue le 01 Mars 2016.

**Décision**

*Ce point es reporté pour les compléments de dossier suivants :*

- *critères de qualification ;*
- *cahier de charge complet ;*
- *délai maximum d'exécution.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTERS DES  
INFRASTRUCTURES**

2°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives aux travaux de construction du siège de la Direction de la sécurité extérieure et de la documentation, *réf lettre n°36/CPMP/SI* reçue le 18 février 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution du marché à l'entreprise CETEG BTP pour un montant de 539.936.593 UM TTC et un délai d'exécution des travaux de quinze (15) mois.*

*3°-Examen des projets de marchés relatifs à la fourniture de trois lots de véhicules au profit de la SAM, réf lettre n°48/CPMP/SI reçue le 3 mars 2016.*

### Décision

*Ce point est reporté pour prendre en considération les observations suivantes :*

- *lot 1 : ajouter la climatisation dans les spécifications proposées pour les deux (02) véhicules 4x4 simple et pour le véhicule 4x4 double cabines ;*
- *lot 2 : ajouter la climatisation pour le bus de seize (16) places ;*
- *fournir les garanties de bonne fin avant la signature des contrats pour les trois (03) lots.*

### COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTERS DE SOUVERAINETE

*4°-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la gestion des déchets solides au niveau de la ville de Nouakchott, réf lettre n°092/CPMP/Ssouf reçue le 22 février 2016.*

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :*

- *Lot 1 (Nouakchott Ouest) au groupement Oumoulghoura/Ets Chamekh Ould Ahmedou/EMATRAD pour un montant de 1.750.000.000 UM TTC et un délai de cinq (05) ans ;*
- *Lot 2 (Nouakchott Nord) à l'Ets Lebatt Ould Eitah pour un montant de 1.775.002.500 UM TTC et un délai de cinq (05) ans ;*
- *Lot 3 (Nouakchott Sud) à l'Ets MALICOD pour un montant de 2.403.000.000 UM TTC et un délai de cinq (05) ans.*

*5°-Examen du projet d'avenant au marché relatif à la construction d'un marché municipal à Ouad naga, portant exécution de travaux supplémentaires, réf lettre n°0118/CPMP/Ssouf reçue le 07 mars 2016.*

### Décision

*Ce point est reporté pour les compléments d'informations suivants :*

- *le marché initial y compris son DQE ;*
- *plan d'exécution;*
- *justificatifs des couts des items non prévus dans le marché initial ;*

- *justificatifs du délai d'exécution de l'avenant.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SOMELEC

6°/- *Examen* du rapport d'évaluation financière révisé relatif au projet de développement du système électrique de la zone Est, *réf lettre n°289/CPMP/SOMELEC* reçue le 07 mars 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation révisé des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

7°/- *Examen* du rapport d'évaluation des manifestations d'internet relatives au recrutement d'un consultant pour la réalisation d'un plan d'investissement prioritaire pour la réalisation de centrales hybrides et des lignes électriques 90 et 33 KV et des postes associés, *réf lettre n°269/CPMP/SOMELEC* reçue le 07 mars 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

8°/-*Réexamen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'étude, le montage et la mise en service de la ligne 33 kv entre Boghé et Kaédi et des postes associés, *réf lettre n°220/CPMP/SOMELEC* reçue le 25 février 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières proposant l'attribution des lots à l'entreprise AGIPCO comme suit :*

- *lot 1 pour un montant de 85.956.000 UM TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois ;*
- *lot 2 pour un montant de 97.208.000 UM TTC avec un délai d'exécution de six (06) mois.*

## COMMISSION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

7°/-*Examen* du projet de marché par entente directe avec l'AMEXTIPE portant sur une mission de contrôle des travaux, dans le cadre des projets PNIDDLE 2015, *réf lettre n°023/CMSEF* reçue le 03 mars 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer pour un montant de 166.072.500 UM HT sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

8°/-*Examen* du projet de marché par entente directe relatif à une assistance pour la maintenance d'un logiciel fourni par ARAB SOFT au profit de la Direction Générale des Impôts et Domaines, *réf lettre n°019/CMSEF* reçue le 23 février 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec ARAB SOFT-Tunis pour un montant de 95.000 US HT avec un délai de livraison de douze (12) mois.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

- Brahim Ould Hamed

- Ciré Amadou

- Raifa mint Kassim

- Maalouma Limam Dahi

Représentant contrôle financier

- Abderrahmane Abdoul.

